

**De:** laure vezie <laurette1248@hotmail.fr>

**Date:** 21 mars 2023 à 23:05:42 UTC+1

**À:** ep.environnementmc@gmail.com

**Objet: Projet de régularisation et d'extension de l'installation de tri.**

Bonjour,

Habitants du lotissement de la Bergerie à 40 rue Georges Brassens nous avons pris connaissance du projet de l'extension de la zone de tri de déchets "non dangereux". Cependant pour nous cela est déjà très toxique pour notre sens olfactif et donc pour notre santé, mais pas seulement il détériore aussi notre forêt que nous aimons arpenter en famille le Week end.

Les déchets qui s'échappent par mauvais temps dénaturent ce petit coin si agréable. Nous faisons avec ces désagréments !!!

Nous pouvons alors nous imaginer ce que cela peut donner sur la superficie prévue de votre extension de cette zone. (Bruit, odeur, poussière, déchets...) Et nous ne vous cachons pas notre grande inquiétude. Je vous pose donc la question.

Nous avons acquis notre terrain il y a 8 ans et nous nous interrogeons également des répercussions que ces travaux peuvent avoir sur la valeur mobilière de notre bien.

De plus la discrétion sur la communication de ce projet pour la population Mendoise et surtout pour les résidents du lotissement qui pour certains ne sont qu'à quelques mètres nous interpelle d'autant plus et nous fait poser beaucoup de questions.

Nous voulons l'abandon de ce projet et nous espérons une remise en question.

Cordialement Mme Vézié et Mr Lacan